

Questions au Feuilleton

LA PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE DANS LES JOURNAUX ETHNIQUES

Question n° 360—M. Mitges:

1. Le gouvernement a-t-il une politique concernant les annonces qu'il fait paraître dans les journaux publiés à l'intention des groupes ethniques du Canada et fait-il appel à des individus ou à des agences ou aux deux, et, dans l'affirmative, quel est leur nom?

2. Quel montant le gouvernement a-t-il consacré à la publicité dans ces journaux au cours des années financières a) 1974-1975, b) 1975-1976, c) 1976-1977?

3. Dans quels journaux ethniques le gouvernement a-t-il fait paraître des annonces au cours de l'année financière a) 1974-1975, b) 1975-1976, et quels montants chacun de ces journaux a-t-il reçus?

(Le document est déposé.)

LES DÉTENUS PURGEANT DES PEINES ILLIMITÉES

Question n° 487—M. Hnatyshyn:

Combien de détenus au Canada purgent des peines illimitées en tant que a) criminels sexuels dangereux, b) récidivistes et, dans chaque cas, (i) depuis combien de temps (ii) combien sont actuellement en liberté surveillée?

(Le document est déposé.)

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Question n° 592—M. Munro (Esquimalt-Saanich):

1. a) Combien de bureaux régionaux le ministère de l'Agriculture compte-t-il, b) où sont-ils situés, c) quelle région relève de chaque bureau?

2. Quand chacun des bureaux a-t-il été créé et quelle était l'importance de son personnel?

3. Quelle est actuellement l'importance du personnel de chaque bureau?

4. En plus des bureaux régionaux, existe-t-il des bureaux de district ou autres bureaux secondaires et, dans l'affirmative, a) où, b) combien?

5. Les fonctions du personnel des bureaux régionaux ou de district s'inscrivent-elles dans une ligne administrative hiérarchique qui part d'Ottawa et descend jusqu'au responsable sur place, ou ce personnel doit-il aussi s'acquitter d'autres fonctions et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

(Le document est déposé.)

LES LISTES D'ENVOI POSTAL

Question n° 643—M. Beatty:

1. Quelle est la politique du gouvernement relativement à l'inscription du nom des particuliers et des organismes sur les listes d'envoi des documents non sollicités, en période de restriction?

2. a) Approximativement, combien de noms figurent sur de telles listes et à combien d'envois procède-t-on, en moyenne, par année, b) quelle dépense totale cette pratique entraîne-t-elle pour les contribuables?

3. Le gouvernement demande-t-il au moins une fois l'an aux destinataires en question s'ils désirent effectivement recevoir les documents qui leur sont expédiés et, sinon, a) quelle est, dans chaque cas, la nature de la liste d'adresses et combien de noms comporte-t-elle, b) pourquoi?

(Le document est déposé.)

[M. Orlikow.]

LES CONSEILLERS EMBAUCHÉS À FORFAIT

Question n° 715—M. Coates:

1. Quel est, jusqu'à maintenant, le nombre total des personnes, sociétés et organismes effectuant toute forme de consultation pour le gouvernement, par l'entremise des ministères, organismes ou sociétés de la Couronne?

2. De ce nombre, combien ont été employés pour une période dépassant le 1^{er} avril 1976 et, dans chaque cas, a) quelle a été, jusqu'à maintenant, la période d'engagement, b) combien de temps le contrat durera-t-il, c) à combien se sont élevés jusqu'à maintenant les honoraires et les dépenses, d) à combien estime-t-on les honoraires et dépenses, e) quel est l'objectif du travail en question?

(Le document est déposé.)

LES CONSEILLERS EMBAUCHÉS À FORFAIT

Question n° 725—M. Coates:

1. Parmi les personnes liées par contrat au gouvernement, à ses organismes ou aux sociétés de la Couronne, combien sont d'anciens fonctionnaires?

2. Dans chaque cas, quel est a) leur nom, b) le poste antérieur, c) le contrat actuel, d) le coût total prévu pour la réalisation du contrat, e) le montant versé jusqu'à maintenant en honoraires et en dépenses, f) la durée du contrat?

(Le document est déposé.)

LES CAMPAGNES PUBLICITAIRES SPÉCIALES DU GOUVERNEMENT

Question n° 747—M. Muir:

1. Depuis le 1^{er} avril 1972, combien des campagnes publicitaires spéciales le gouvernement a-t-il entreprises et quels en étaient l'objet et le coût?

2. Dans chaque cas, a) quel est le nom de l'agence retenue, b) quelle part du montant total a-t-elle reçue, c) du montant total reçu, quelle somme les droits et frais représentent-ils et quel est le pourcentage prévu dans le contrat accordé à l'agence en question?

3. Pour chaque campagne de publicité, a) quels ont été les critères de sélection des agences de publicité et qui les a définis, b) a-t-on procédé par appel d'offres et, sinon, pourquoi?

(Le document est déposé.)

LES DÉCÈS DANS LES INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES

Question n° 771—M. Leggatt:

1. Du 1^{er} janvier 1962 au 1^{er} janvier 1976, combien de personnes sont décédées dans les institutions pénitentiaires?

2. Combien de ces décès sont survenus dans des institutions à sécurité a) maximale, b) moyenne, c) minimale et, dans chaque cas, quels étaient (i) le nom de ces personnes (ii) leur statut au sein de l'institution (c.-à-d. détenu, gardien, travailleur social ou autre) (iii) la cause du décès?

3. D'après les statistiques gouvernementales, combien de ces décès sont survenus, par province, dans des institutions provinciales et, dans chaque cas, quels étaient a) leur nom, b) leur statut au sein de l'institution, c) la cause du décès?

4. Pour chaque détenu décédé dans ces institutions, a) pour quel délit avait-il été condamné, b) quelle peine avait-il purgée?

5. Du 1^{er} janvier 1962 au 1^{er} janvier 1976, combien de prises d'otages sont survenues dans les institutions pénitentiaires et, dans chaque cas, a) quand, b) quel a été le nombre d'otages, c) dans quelle institution?

(Le document est déposé.)